

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Mardi 30 août 2021, 19h30
Galerie YD, rue Fleury 6 à Neuchâtel*

Ordre du jour :

- 1. Accueil et salutations**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mars 2020**
- 3. Admissions & démissions**
- 4. Rapport de la présidente**
- 5. Comptes 2020**
- 6. Perspectives et budget 21-22**
- 7. Rapport des vérificateurs de comptes**
- 8. Divers**

Présences : Claudine Zürcher, Elisabeth Berger, Jean-Claude Zumwald, Anne Dominique Reinhard, Carla Fragnière Filliger, Josiane Elzingre, Nelly-Odile Schoeni, Marisa Hanessian-Rodari, Georges Grillon, Denis Juvet, Geneviève Gabus, Ljilja-Lilly Tofilovska, Marie Reginelli, Sophie Emery, Lucienne Serex, Corinne Diallo.

Excusés : Claudine Houriet, Nadine et Jean-François Boudry Mabile, Jean-François Jobin, Danièle de Montmollin, Fraçoise Trageser, Sophie Bovy, Daniel Schulthess.

1. Accueil et salutations

Au nom du comité présent au complet, la présidente, Lucienne Serex, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Elle remercie chacun et chacune de leur présence et de leur engagement pour le mouvement des Lundis des Mots. Elle désigne la coordinatrice pour qu'elle cite les personnes qui se sont excusées et poursuit en nommant les nouveaux membres 2020 et 2021. La liste de présences circule. Denis Juvet, relève qu'Estelle Schwab ne doit plus être considérée comme membre. Bien qu'elle ait adhéré au LdM en début 2020, elle est partie s'installer à l'étranger. Dès lors, ne lui faire parvenir que la lettre de nouvelle.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mars 2020

Le procès-verbal, mis en ligne sur le site Internet à la disposition de toutes et tous, est soumis au vote. Il ne fait l'objet d'aucune question, ni commentaire. Il est validé par l'assemblée.

3. Admissions et démissions

Appel au sang neuf pour compléter le comité. Bien que l'ensemble du comité se représente la présidente souligne que des renforts sont bienvenus. Elle fait l'historique du dicastère de la comptabilité qui doit être repourvu. Depuis le départ d'Alexandre Morciano en 2019, le poste a été repris avec soin par Charlotte Olving durant une année civile. Appelée à d'autres responsabilités elle a remis la charge de la comptabilité. Pour assumer ce dicastère et renforcer le comité, une personnalité bien connue du milieu culturel de la ville est proposée, il s'agit de Georges Grillon (récemment retraité, économiste, comptable pour plusieurs associations et connu notamment pour la direction du Buskers festival). Il se présente en quelques mots.

VOTE : La présidente propose à l'assemblée de passer au vote de la réélection de l'ensemble du comité ainsi qu'à l'élection de Georges Grillon au dicastère de la comptabilité. *Le comité est réélu à l'unanimité et Georges Grillon élu par acclamation !*

Concernant le mandat de vérification de comptes, Jean-Claude Zumwald souhaite remettre cette charge et en a informé le comité. Madame Anne Reinhard a accepté de le remplacer. Elisabeth Berger accepte de poursuivre son mandat de vérificatrices.

VOTE : L'assemblée valide ces changements à l'unanimité. Mesdames Anne Reinhard et Elisabeth Berger forment dès lors le nouveau duo de vérificatrices de comptes. Merci à elles pour leur engagement.

4. Rapport de la présidente

Nombre de membres : 115 en avril.

Démissions pour déménagement : Anouk Ortlieb et Léna Jeandupeux.

Démission du poste de vérificateur : Jean-Claude Zumwald

Entre 2020 et 2021, quatorze membres ont adhéré aux Lundis. Depuis l'Assemblée 2019, 16 démissions ont été annoncées, dont 4 décès et deux départs à l'étranger.

Nombre de rencontres du comité : Le comité s'est réuni le 2 juillet 2020, le 7 septembre, le 29 octobre, puis en 2021, le 19 janvier, les 1ers et 27 mars, le 27 juin et le 11 août. Certaines séances se sont faites par zoom. Ou partiellement par zoom et en présentiel.

L'année 2020 a bien commencé avec six soirées à la salle de lecture de la Bibliothèque. Nos partenaires, l'Association des Ecrivains Neuchâtois et Jurassiens, la Société du Livre contemporain et la Bibliothèque Publique et Universitaire ont reçu trois écrivains dans leurs cafés littéraires : Estelle Perrenoud, Jean-Claude Zumwald et Michel Layaz. Un collectif, l'Association Albatros, a performé des lectures d'auteurs romands sur le thème des Alpes. L'Association des Amis de la Bibliothèque a invité une écrivaine, Hélène Oscura et plusieurs comédiens pour la lecture d'œuvres aussi éclectiques que Saramago et Vian.

Le public a pu suivre les premiers pas dans l'écriture de Juliane Rickenmann. Saxophoniste voyageuse, ses textes et sa musique avaient les saveurs du monde. « Saveur », était aussi le maître mot de la soirée mitonnée par le Centre Dürrenmatt qui a donné carte blanche à Claude Frôté et Alexandre Caldara. Puis...STOP, ARRÊT : pandémie.

Après avoir annulé ou reporté plusieurs soirées, Les Lundis des Mots se sont mis à résister. Un Labo-philo a été organisé et diffusé en ligne par l'équipe du Phink! (Groupe de philo. De l'université de Neuchâtel) Sous le thème *Paradoxe de la fiction*, une expérience de pensée, qui a réuni une quinzaine de participants.

Été 2020, malgré la pandémie, alors que les soirées s'annulaient, en plein confinement, le cloître de La Collégiale a été proposé aux Lundis des Mots par l'Association des Amis de La Collégiale. Exceptionnellement, en plein air, trois rencontres avec des autrices neuchâtoises ainsi que les vidéos de trois entretiens dédiés à la poésie russe par La Revue de Belles Lettres ont été réalisées dans ce superbe cadre.

Un calendrier d'Hiver 20 – 21, a tout de même été imprimé mais dès l'automne les lieux des manifestations ont été majoritairement fermés au public. Les Lundis des Mots ont utilisé tout le panel de solutions en ligne. Les artistes rémunérés malgré tout, grâce à ProLitteris, ont envoyé des textes écrits, lus ou filmés, qui ont été publiés sur le site Internet. Plusieurs tournages de lectures ont été réalisés et édités. Des rencontres littéraires ont été proposées en visioconférence en direct.

Une captation des lectures d'une correspondance familiale inédite de Denis de Rougemont a été réalisée, suite à son annulation en présentiel. La lecture a pu ainsi être complétée par de nombreux documents d'archives issus du fonds de la Bibliothèque Publique Universitaire de Neuchâtel et en partenariat avec l'Université de Genève.

En décembre 2020 Les Lettres intimes de Barbara Minder ont bénéficié d'une captation professionnelle et d'un streaming en direct depuis le Château de Cormondrèche. Pour chaque événement, une solution appropriée a été recherchée en collaboration avec tous les intervenants. Une adaptation a été faite en fonction de la nature de la prestation, des moyens à disposition et des mesures sanitaires afin de maintenir et perpétuer les rendez-vous des Lundis.

Pour faire face aux nouvelles manières de partager la culture littéraire, le comité a décidé de réviser le site Internet afin de l'adapter aux nouvelles exigences. Il a dû faire appel à des professionnels et la présidente s'est formée au montage vidéo. Elle a ensuite transmis ses connaissances à la coordinatrice afin qu'elle prenne la relève. L'association a dû s'équiper des outils adéquats et prévoir une formation complémentaire pour sa collaboratrice. Le comité considère ces modifications comme des atouts pour permettre la diffusion de contenus en ligne et ainsi toucher un plus large public. Ces réalisations permettent de mettre en valeur les images de l'association et de constituer des archives uniques de la vie littéraire neuchâteloise.

Le comité tient à remercier les membres qui nous ont envoyé des petits mots de remerciements et d'encouragement durant cette année particulière. Il est très heureux d'avoir pu tout de même offrir de la culture littéraire aux membres et au public neuchâtelois. Il reste ouvert à toutes remarques et propositions.

Elisabeth Berger exprime sa déception d'être à l'assemblée générale plutôt que de participer à la lecture des textes du Prix Studer / Ganz organisée ce même soir par Les Lundis des Mots au Théâtre du Pommier. Le comité s'en explique et détaille les circonstances qui ont amené ce malencontreux chevauchement de date. La lecture du prix Studer/Ganz a dû être reportée deux fois à cause de la pandémie. Les dates disponibles pour le Théâtre du Pommier et les six lecteurs invités ne permettaient pas d'autre choix que la date prévue depuis février par le comité pour l'AG. Les convocations ayant été envoyées bien avant la date définitive de la soirée du Pommier, un changement n'était plus possible.

5. Comptes 2020

Les comptes 2020 et le budget 2021 ont été soumis aux membres par courrier postal afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant l'assemblée. La présidente confirme que les comptes ont été vérifiés selon l'usage et met le sujet en discussion. Des questions ? Pas de remarque de l'assemblée. Elle passe la parole à la vérificatrice des comptes, Elisabeth Berger. Mme Berger fait lecture du rapport qui confirme la bonne tenue des comptes et en remercie la caissière, Charlotte Olving, pour ses bons soins et son expertise.

VOTE : Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leur autrice.

6. Perspectives et budget 2021- 2022

Le budget 2021 contient deux changements majeurs, l'engagement à 50% d'une collaboratrice en vue de perpétuer les activités et un module de formation pour permettre aux Lundis d'alimenter la vie littéraire sur Internet quelles que soient les conditions sanitaires. Cette formation a eu lieu, d'abord en interne : Lucienne Serex a montré les bases du logiciel et de la composition de vidéo à Corinne Diallo. Puis celle-ci a suivi des cours personnalisés à l'école-club Migros. Du matériel, appartenant à Lucienne Serex et à Corinne a été prêté jusqu'ici. Un disque dur externe a été acheté pour permettre les transferts de fichiers. Il serait bon notamment d'acquérir un ordinateur personnel pour la collaboratrice afin que les données puissent être transmises facilement le cas échéant. Corinne Diallo est engagée par les Lundis depuis novembre 2019 à 50%. D'abord placée pour 3 mois par le chômage. Puis une période supplémentaire de 3 mois a été obtenue. Finalement, compte tenu de la situation de pandémie, son placement a pu être prolongé jusqu'en novembre 2020. Ce n'est que depuis lors que son salaire est versé par l'association grâce aux soutiens obtenus. Il est donc impératif de trouver des moyens financiers pour reconduire son contrat en novembre de cette année. Notre mouvement a généreusement été soutenu par la Commune de Neuchâtel, la Loterie romande, ProLitteris et des dons privés. Les cotisations des membres ont atteint 2395 francs. L'association a en outre reçu 1800 francs pour des mandats. Les revenus « au chapeau » ont été rares puisque les rencontres en présentiel ont été limitées. Les artistes ont cependant tous pu être payés correctement grâce à nos soutiens et notamment ProLitteris. Le salaire de la coordinatrice représente le poste le plus élevé des activités, suivi par l'édition des programmes et les cachets des artistes invités.

VOTE : Le budget présenté est validé à l'unanimité.

Le sujet **des perspectives 2021 -2022** est mis en discussion par la présidente. Afin de nourrir la réflexion, elle fait lecture d'une analyse et de propositions. Les conclusions de cette discussion sont les suivantes :

Pas de calendrier d'automne 2021, aucune reprise prévue avant décembre au plus tôt si la situation sanitaire le permet. Durant cette période, les archives photographiées et filmées seront réalisées par la coordinatrice et mises en ligne pour le plaisir des membres et du public neuchâtelois. Une partie de son travail consiste aussi à créer des dossiers de *demandes de fonds* en collaboration avec la présidente et la secrétaire.

Le comité profitera de cet automne pour *définir un format* qui permette aux Lundis de pérenniser son action et d'offrir à ses membres et à son public des rencontres de mots passionnantes. Ce format peut induire, aussi bien un changement dans les rapports avec les partenaires que dans la régularité des rencontres. Par ailleurs, la Commune de Neuchâtel a demandé aux Lundis des Mots d'offrir quelques rencontres sur le territoire des communes fusionnées : Peseux, Corcelles, Valangin.

L'assemblée accepte de faire confiance au Comité pour la mise en forme et en œuvre de ces changements.

Une charte a été réalisée par le comité afin de préciser l'action des Lundis des Mots tant auprès des partenaires que des artistes ou des institutions proposant. Après lecture de la charte, la présidente met le thème en discussion. *L'assemblée valide pleinement la pause d'automne*, la quatrième vague étant proche. Les incertitudes sont difficiles à gérer. D'autre part, les grandes salles nécessaires aux distances font perdre la caractère intime des Lundis des Mots. Mme Elzingre demande cependant que la pause ne soit pas trop longue, Carla Fragnière propose la période de Noël pour reprendre. D'ailleurs, un premier café littéraire est déjà prévu le 6 septembre. Le comité prend note de ces remarques. *La charte est validée par l'assemblée.*

Ajouter la charte au rapport !

7. Rapport des vérificateurs de comptes

Réalisé au point 5.

8. Divers

La question des lieux est abordée par Denis Juvet. Il confirme la fermeture de la Galerie Schilling ainsi que Heidi.com. La coordinatrice a déjà supprimé Heidi.com du site, elle prend note d'en faire de même avec la galerie Schilling. La présidente mentionne le retrait de la librairie Le Cabinet d'Amateur depuis juin 2021. Elle précise que des nouveaux lieux sont envisagés. Les Chemins de Traverse proposent leur atelier à Peseux. L'Espace à la Cité universitaire, le Théâtre Tumulte de Peseux, celui de Valangin et la bibliothèque de Cormondrèche sont des lieux à prospecter. Dossier à suivre. Pas d'autres divers, Carla Fragnière ayant déjà donné des informations sur le Projet « d'écrire ma ville » de manière informelle au début de la soirée.

La présidente remercie chacun et chacune de son engagement et notamment les membres qui ont encouragé le comité et la coordinatrice durant la pandémie par de petits messages de soutien. La présidente clôture la séance et invite l'assemblée à passer à l'apéritif.

La présidente :

La secrétaire :

Lucienne Serex

Geneviève Gabus